



CLCV 68
17 rue de Chalindrey
68100 Mulhouse

Communiqué de presse :

Rejet du recours en justice déposé par la CLCV contre l'arrêté préfectoral sur Stocamine

Le tribunal administratif vient de rejeter notre demande d'annuler l'arrêté préfectoral de mars 2017 concernant Stocamine/MDPA. Les deux associations, CLCV et Alsace Nature, avaient déposé ce recours en juillet 2017 par Me F.Zind, financé par le collectif Déstocamine. Nos arguments ont été examinés par les juges mais pas entendus.

La DREAL et MDPA ont défendu l'arrêté préfectoral avec leurs arguments que nous connaissons depuis longtemps et demandent au juge de rejeter nos demandes. Le préfet aussi demande de rejeter. Ils sont donc juges et parties !

La région Grand Est et le département du Haut Rhin ont été déboutés pour défaut d'intérêt à agir alors que les déchets et l'eau sont de leur compétence respective.

La requête de la commune de Wittenheim a été jugée irrecevable car présentée hors délai. Le juge ayant encore suivi la position des MDPA.

Nous constatons donc que ni les collectivités d'élus, ni les citoyens par les associations n'ont été pris en compte malgré les nombreux arguments développés dans les mémoires en défense respectifs.

La pollution probable de l'air, du sol et de la nappe phréatique la plus grande d'Europe n'a pas retenue l'attention des juges.

Ce jugement mérite d'être revu en appel !

Rappelons que le BRGM en janvier 2019 nous avait présenté l'étude diligentée par N.Hulot. Cette étude concluait que tout pouvait être déstocké en 8 ans moyennant des modes opératoires plus actuels que ceux des MDPA et l'embauche de 200 salariés.

D'autre part, en CSS (Commission de Suivi de Site) Stocamine/MDPA, dans laquelle la CLCV siège depuis toujours, le 11 avril 2019 le préfet nous présentait le cahier de charges de l'étude technique de la faisabilité de la poursuite d'un déstockage complémentaire de déchets pour faire suite à la promesse faite par le ministre F. de Rugy à nos élus. Eh oui ce ministre ne reçoit pas les associations.

D'autre part on nous annonçait que le confinement définitif par le béton démarrera rapidement par le bloc 15.

Cherchez l'erreur entre la décision du tribunal ce 5 juin et les événements en cours !

Grace à nos nombreux soutiens nous continuons le combat pour le déstockage total de Stocamine.

Jean Louis OLIVIER président de la CLCV du Haut Rhin
Contact presse : 06 47 69 09 95 ou 06 81 50 92 90